



Qualité de Vie au Travail ou Répression ?

La **CGT** de Safran Aircraft Engines à Villaroché souhaite mettre en opposition la valeur de la **Qualité de Vie au Travail** (fait l'objet d'un accord) face à la politique de **répression** qui est en train de s'installer au sein de notre entreprise.

Un devoir de la **CGT** est de communiquer aux salariés les informations nécessaires afin qu'ils fassent valoir leur droit en matière de **Qualité de Vie au Travail**. Il est aussi celui d'alerter ces mêmes salariés quand une politique d'entreprise glisse irrémédiablement vers la **répression**.

La **CGT** souhaite se démarquer ainsi en ne restant pas muette sur ce sujet qui atteint de plus en plus la santé mentale des travailleurs.

Depuis plusieurs mois :

- **La CGT** dénonce l'augmentation du nombre de salariés convoqués au bâtiment de la direction pour sanction.
- **La CGT** dénonce le manque de transparence de la direction concernant le véritable nombre de salariés en situation de RPS (Risques Psycho-sociaux).
- **La CGT** dénonce le manque de réactivité de la direction devant un fait de harcèlement moral exercé bien souvent par une hiérarchie sur une équipe ou sur un salarié.
- **La CGT** dénonce des conséquences néfastes de l'application de la NCC chez SAE qui a eu un impact sur la santé mentale des salariés.
- **La CGT** dénonce la politique du savoir-être au détriment du savoir-faire.
- **La CGT** dénonce une pression de plus en plus pesante sur les salariés quant à d'éventuels manquements à la discipline.
- **La CGT** dénonce le manque d'objectivité dans les situations de tensions constatées entre un salarié et sa hiérarchie (2 poids, 2 mesures).
- **La CGT** dénonce les convocations des salariés par la direction locale pour une sanction disciplinaire sans échange préalable avec sa hiérarchie.
- **La CGT** dénonce la détérioration du dialogue social dans certains services en particulier en production.
- **La CGT** dénonce les attitudes agressives de managers envers des salariés.

Qui pourrait travailler sereinement dans un climat aussi anxiogène ? Malheur à celui ou celle qui faillit, il subira la sanction ultime, violente et irrémédiable.

Auparavant, il y avait des étapes, des degrés, un processus avant de répondre de ses actes ou de ses dires au cours d'un entretien disciplinaire, nombre de problèmes et de conflits étaient résolus au sein même du secteur, en interne avec les hiérarchies.

Aujourd'hui, bien souvent ce n'est plus le cas et des salariés subissent de plein fouet ces nouvelles méthodes de management.

Cette dérive dans la graduation des sanctions est un message envoyé par la direction auprès des salariés. Personne n'est à l'abri de perdre son emploi et ce, du jour au lendemain.



Suite au licenciement d'un collègue au bâtiment 35, une pétition pour soutenir sa réintégration dans la société sera proposée à la sortie du restaurant le vendredi 5 avril.